



***Contribution au débat Autonomie-Dépendance :***  
***10 premières propositions***  
***issues de nos 16<sup>e</sup> Rencontres Nationales d'IVRY des 18 et 19 juin 2011***

**MOTIVATION** :

Il nous avait été annoncé pour 2011 un grand débat sur un des projets phares du quinquennat présidentiel : la dépendance, avec conclusions versées à la rentrée de septembre dans la préparation de la Loi annuelle de Financement de la Sécurité Sociale... En fait, le verrouillage initial, malgré plusieurs déclarations antérieures de Mr Nicolas SARKOZY, limite ce débat aux personnes âgées en perte d'autonomie et en exclut les personnes de tous âges vivant avec un handicap... dommage pour cette grande idée d'un droit universel à compensation qui aurait pu être au centre des discussions !

Concernant ce débat partiel qui nous est donc réservé, nous avons suivi attentivement la remise du rapport de Mme Valérie ROSSO-DEBORD avec ses 17 propositions, puis l'installation des quatre commissions de travail, les compte rendus des réunions départementales et régionales, etc. Nous sommes intervenus dans nombre de ces réunions. Nous restons très inquiets quant à certains projets qui perdurent. Ils correspondent au désir chronique de certains responsables libéraux de nous faire dériver vers le chacun pour soi, dans ce domaine comme dans d'autres, en grignotant les espaces de solidarité.

Après la mise à mal des retraites solidaires sous la pression conjuguée du MEDEF et de la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance) le projet gouvernemental autonomie- dépendance nous semble en effet toujours présenter un danger similaire... ! Dramatisé par des chiffres erronés sur l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes, il livre des propos alarmistes qui font craindre de nouvelles régressions sociales.

Nous souhaitons donc signifier une fois de plus que nos pistes de réflexion, partagées par la majorité de nos concitoyens, se situent dans le cadre des solidarités nationale et locale. Avec le mouvement pluraliste et unitaire « Notre Santé En Danger » (qui réunit nationalement plus d'une centaine d'associations, syndicats et partis politiques et autant de collectifs locaux) nous nous fixons dans les mois qui viennent d'intervenir plus énergiquement dans ce débat, notamment en sept. oct. et novembre 2011 lors des discussions des diverses lois de finances.

Nous réaffirmons ici que toute tentative de livrer un large champ de notre protection sociale au marché et d'offrir ainsi des profits juteux aux assurances privées constituerait pour nous une étape supplémentaire de démolition de Notre Sécurité Sociale.

Ce processus nous entrainerait dans un système au final moins efficace, très injuste et plus cher (Cf. les frais de démarchage des clients et les dividendes aux actionnaires qui viennent s'ajouter aux versements des prestations). Entériné par la Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, ce serait une contradiction flagrante entre son titre et ses actes... et un recul social considérable !

## **10 premières PROPOSITIONS de la Coordination Nationale**

**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité :**

**Proposition n° 1 :** Le débat et les projets « dépendance-perte d'autonomie » ne visent pas seulement les personnes âgées...ils concernent l'ensemble des individus, quelle que soit la cause de leur dépendance (âge, handicap, invalidité... ).

**Proposition n° 2 :** Cette approche globale renvoie à un droit universel à compensation de la perte de revenu avec prestations en fonction des différents besoins.

**Proposition n° 3 :** Choix du cadre de la Protection Sociale et de Notre Sécurité Sociale qui respecte le grand principe solidaire : « Contributions en fonction des revenus, Services en fonction des besoins » et qui doit intégrer notamment la C.N.S.A. (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

**Proposition n° 4 :** Refus de la logique assurantielle individuelle qui nous entraîne dans le chacun pour soi avec au final un système plus cher, moins efficace et générant d'importantes inégalités.

**Proposition n° 5 :** Pas de récupération des aides sur l'héritage. Les prestations fournies doivent être déconnectées de la situation financière...l'expérience montre que de nombreuses personnes, y compris à patrimoine modeste, refusent tout dispositif d'aide si le recours sur succession existe (Cf. la PSD, Prestation Spécifique Dépendance, à laquelle a succédé l'APA).

**Proposition n° 6 :** L'État doit organiser la solidarité nationale et fournir les compensations pour les transferts de dépenses, notamment aux départements (Cf. le désinvestissement étatique progressif pour l'APA – Aide Personnalisée à l'Autonomie), en évitant les disparités locales dans les accompagnements des personnes.

**Proposition n° 7 :** Financement : sa clé repose sur un juste partage des richesses produites... il s'agit d'un choix politique. Le financement public est capable de prendre en charge les dépenses liées à la dépendance si nous mettons fin à la baisse importante des recettes publiques. La réforme de la fiscalité doit établir :

- une juste contribution des revenus et patrimoines à la solidarité nationale ;
- l'arrêt des cadeaux fiscaux faits ces dernières années aux entreprises et aux ménages les plus riches ;
- une politique publique qui ne soit pas systématiquement au service des puissances financières.

**Proposition n° 8 :** Services publics de l'autonomie. Le secteur des services d'aide à la personne représente un fort potentiel de création d'emplois. Ils doivent être coordonnés par les services publics concernés, avec pôles de coordination nationale et locaux.

**Proposition n° 9 :** Aidants proches et personnel qualifié. Les aidants proches (le plus souvent des femmes) doivent pouvoir être remplacés à leur demande, par du personnel qualifié avec développement d'une filière professionnelle, harmonisation et amélioration des conditions d'emploi et de rémunération de l'ensemble des personnels impliqués.

**Proposition n° 10 :** Solidarités familiale et nationale. La solidarité nationale est indispensable et ne peut avoir pour alternative la solidarité familiale, certes souhaitable mais pas toujours possible.